



« Propositions pour conjuguer défis environnementaux et urbanisation de Rambouillet »

Nous sommes appelés à donner notre avis sur des points forts de l'urbanisme dans notre ville : la réfection du Pôle Gare, le projet Coeur de ville, l'étude d'équipements communs du quartier de la Louvière (Nickel et Gymnase) et le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). La municipalité a engagé la révision de ce dernier pour déterminer le développement de notre cité. Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), document de synthèse qui permet d'exposer les intentions de la municipalité, sera après la consultation publique, voté par le conseil municipal début 2022.

**Afin que Rambouillet reste « une ville à la campagne »** (dont 7% est en surface agricole), puisse préserver la biodiversité tout en se mettant en cohérence avec le Projet alimentaire Territorial du Sud-Yvelines, nous préconisons que les deux dernières parcelles agricoles prévues pour être urbanisées (près de Leclerc) passent en zones agricoles.

**Afin de préserver la qualité de notre ressource commune en eau**, nous demandons que des servitudes environnementales soient imposées sur les périmètres des captages d'eau.

Actuellement 80 ha de terres agricoles sont protégés dans l'Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), nous souhaitons intégrer les 171 ha non encore inclus. L'arbre remarquable doit figurer dans l'AVAP au titre du patrimoine naturel à protéger en intégrant ses racines et sa valeur.

En outre des aménagements de l'espace public seront indispensables afin **d'équilibrer les différents modes de transport**. Pour cela, il convient de privilégier les transports collectifs et des modes de déplacement alternatifs à la voiture pour les trajets quotidiens de courte distance. Les projets Pôle gare et Coeur de ville doivent en être de parfaites illustrations. Notre objectif est d'aller de la gare vers un coeur de ville, animé, commerçant, ouvert seulement aux circulations douces. **Le schéma local de déplacement doit être intégré dans le PLU**. Chaque projet de construction collective doit proposer des axes de circulation douce, les stationnements réglementaires pour voitures mais aussi des stationnements pour les vélos, les trottinettes et les poussettes.

**Pour ce qui est des constructions**, le PLU doit poursuivre comme objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il faut intégrer le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), destiné à atténuer le changement climatique, en développant les énergies renouvelables et maîtrisant la consommation d'énergie. À ce titre, il conviendra d'inscrire dans le PLU la limitation des nuisances sonores et lumineuses. Rappelons que de nombreux villages et villes de notre territoire ont adopté l'arrêt de l'éclairage nocturne. Le rythme des constructions doit ralentir et offrir un parc immobilier de qualité intégrant des logements locatifs intermédiaires et au moins 25 % de logements sociaux conformément à la loi SRU.

La réhabilitation de l'existant devra être privilégiée ainsi que la densification urbaine de manière à préserver les espaces naturels, agricoles ou forestiers de la bétonisation. Toute nouvelle construction ou infrastructure devra intégrer des espaces verts variés (corridor arboré, bandes enherbées, murs, terrasses ou toitures végétalisés). La gestion globale de l'eau (ressources, réseaux) ainsi que la gestion des déchets privés et publics doit être pris en compte dans le PLU.

**Vous pouvez vous aussi exprimer votre avis auprès de la municipalité par un courriel [plu@rambouillet.fr](mailto:plu@rambouillet.fr) ou en vous déplaçant aux services techniques de la mairie.**

[david.jutier@rambouillet.fr](mailto:david.jutier@rambouillet.fr)  
[france.desmet@rambouillet.fr](mailto:france.desmet@rambouillet.fr)  
[alain.poulet@rambouillet.fr](mailto:alain.poulet@rambouillet.fr)  
[melanie.sordon@rambouillet.fr](mailto:melanie.sordon@rambouillet.fr)  
[jean-luc.bernard@rambouillet.fr](mailto:jean-luc.bernard@rambouillet.fr)  
[marie-anne.polodebeaulieu@rambouillet.fr](mailto:marie-anne.polodebeaulieu@rambouillet.fr)



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaul